

Ce salarié devrait cesser de travailler

Étude des relations entre usure et parcours professionnel

Dr M-C Bardouillet MT71 Chalon sur Saône

Dr C Buisset AMEST Lille

Dr J-L Pommier SISTAC Cognac

Groupe Epidémiologie, département ASMT du CISME

Les *Fonctions du Médecin du travail* l'amènent à

- Connaître l'environnement de travail du salarié, son poste de travail, l'entreprise et son contexte, les relations professionnelles
- Connaître le salarié, sa santé actuelle et passée, son histoire personnelle
- Connaître les possibilités d'adaptation pour atteindre une meilleure adéquation Santé-Travail

« Indépendamment de l'avis d'aptitude, considérez-vous que cette personne devrait cesser de travailler ? »

Question renseignée par le médecin du travail et basée sur son regard, voir son avis « d'expert en santé au travail », qui intègre les notions

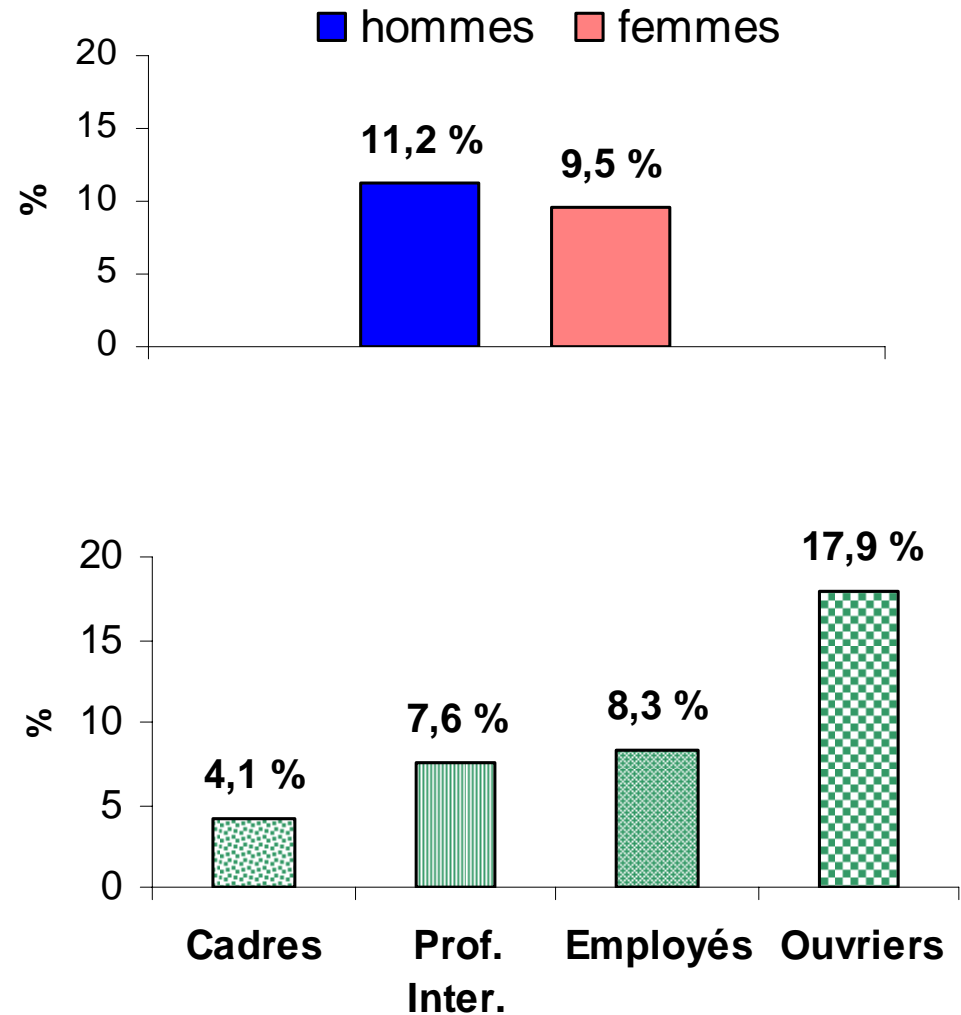
- d'usure
- de parcours professionnel

Étude des relations entre usure et parcours professionnel

- **Usure** = altération des capacités physiques, sensorielles et mentales. Cette notion intègre:
 - le vieillissement physiologique, différent selon les individus et lié à des caractéristiques intrinsèques
 - le vieillissement lié à des facteurs extrinsèques tels que santé, environnement, mode de vie, caractéristiques de travail liées au parcours professionnel...
- La connaissance de **l'histoire professionnelle** du salarié et de sa situation actuelle inclut les notions de travail inadapté et inadaptable

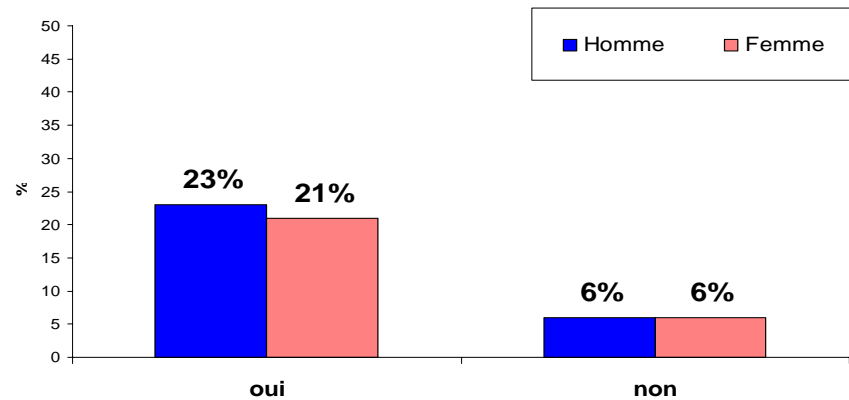
Résultats

Pour 10,7 % des salariés, le médecin estime qu'ils devraient cesser de travailler

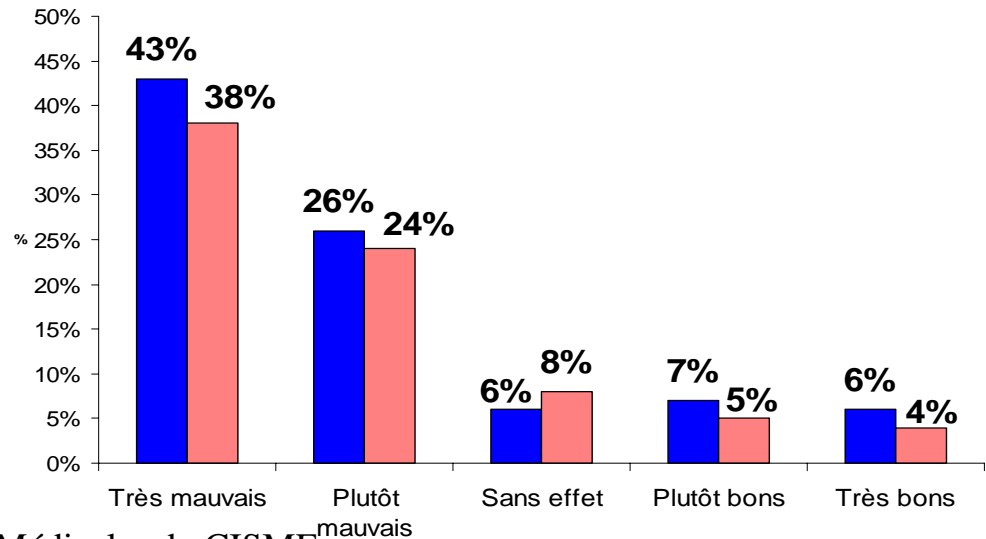


Avis du médecin corrélé aux dires des salariés

- Votre travail vous vieillit prématurément



- Votre travail a eu un effet sur votre santé



Quels sont les facteurs qui expliquent cet avis ?

- Régressions logistiques effectuées séparément chez les hommes et chez les femmes
- Dans lesquelles ont été intégrés
 - Les facteurs individuels (âge, âge au premier emploi, problème de santé....)
 - Les contraintes de travail
 - Physiques et mentales
 - Actuelles et passées
 - En fonction de leur durée
Passé <10 ans, Passé >=10 ans, Actuel < 10 ans, Actuel >= 10 ans

« Ce salarié devrait cesser de travailler » et parcours professionnel (1)

- Age (ref 50-51): OR hommes OR femmes

52-53	1.8	**	1.9	**
54-55	3.8	***	3.1	***
56-57	7.0	***	5.4	***
58-59	10.7	***	7.1	***
60 et +	12.4	***	9.5	***

- Catégorie SocioProfessionnelle (ref. cadre)

Prof Intermédiaire	1.4	*	1.2	ns
Employé	1.3	ns	1.7	*
Ouvrier	1.9	**	3.5	***

- Age au premier emploi <16 ans (ref. ≥ 16 ans)

	1.6	***	1.6	***
--	-----	-----	-----	-----

« Ce salarié devrait cesser de travailler » et parcours professionnel (2)

OR hommes

OR femmes

- Avez-vous ou avez-vous eu un travail physiquement exigeant ? (ref. jamais)

Passé <10 ans	1.2	ns	1.3	ns
Passé ≥10 ans	1.8	***	2.0	***
Actuel <10 ans	2.6	***	0.9	ns
Actuel ≥10 ans	3.1	***	2.5	***

- Travaillez-vous ou avez-vous travaillé « sous pression » ? (ref. jamais)

Passé < 10 ans	1.4	ns	1.2	ns
Passé ≥ 10 ans	1.5	**	1.5	*
Actuel < 10 ans	1.3	ns	1.2	ns
Actuel ≥ 10 ans	1.6	**	1.2	ns

« Ce salarié devrait cesser de travailler » et parcours professionnel (3)

OR hommes

OR femmes

• Avez-vous ou avez-vous eu un travail psychologiquement difficile ? (ref. jamais)

Passé < 10 ans	0.6	*	0.9	ns
Passé ≥ 10 ans	1.1	ns	1.2	ns
Actuel < 10 ans	1.2	ns	2.1	***
Actuel ≥ 10 ans	1.3	ns	1.4	ns

• Avez-vous ou avez-vous eu un travail compliqué ?
(ref. jamais)

Passé <10 ans	0.7	ns	1.2	ns
Passé ≥10 ans	0.7	*	1.1	ns
Actuel <10 ans	0.9	ns	1.2	ns
Actuel ≥10 ans	0.6	***	1.2	ns

« Ce salarié devrait cesser de travailler » et parcours professionnel (4)

OR hommes

OR femmes

- Changement important de la situation de travail dans les 5 dernières années ? (ref. pas de chgt)

Chgt sans éval.	1.2	ns	0.5	ns
Chgt améliorant	1.1	ns	0.9	ns
Chgt dégradant	1.5	***	0.9	ns

- Taille de l'établissement actuel (ref. < 10)

10 à 49	1.2	ns	1.5	*
50 à 199	1.4	*	1.6	*
≥200	0.9	ns	1.5	*

« Ce salarié devrait cesser de travailler » et parcours professionnel (5)

OR hommes

OR femmes

- Avoir un travail qui permet d'apprendre (ref. non)
0.7 *** 0.8 *
- Moyens de faire un travail de qualité (ref. non)
0.8 * 0.8 *
- Risque de perte d'emploi (ref. non)
1.7 *** 1.5 **
- Être atteint d'une pathologie grave (ref. non)
5.8 *** 4.4 ***

DISCUSSION(1)

- Selon les médecins du travail une proportion importante de salariés devraient cesser de travailler (10,7%), mais dans leur grande majorité ils vont rester au travail
- De nombreux facteurs sont associés à cet avis et souvent cumulés:

Exemple: Ouvrier, début <16 ans, travail physique exigeant actuel >10 ans, travail sous pression actuel >10 ans, n 'a pas les moyens d 'un travail de qualité: OR = 10

DISCUSSION (2)

- Situations accessibles à la prévention dès maintenant pour les contraintes actuelles, et à prendre en compte pour les générations suivantes: c'est le rôle de conseil du médecin du travail
- Importance du parcours professionnel et des facteurs de santé pour la gestion des fins d'activité professionnelle
- Éléments que les médecins du travail souhaiteraient voir intégrés dans le débat social actuel

Ce salarié devrait cesser de travailler

Étude des relations entre usure et parcours professionnel

Dr M-C Bardouillet MT71 Chalon sur Saône

Dr C Buisset AMEST Lille

Dr J-L Pommier SISTAC Cognac

Groupe Epidémiologie, département ASMT du CISME